

**Soutien communautaire  
et justice collective :**

---

# **Trousse d'outils de plaidoyer pour les FFADA2E+**

**MARS 2026**



**Native Women's  
Association of Canada**



**L'Association des  
femmes autochtones  
du Canada**

L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) est une organisation autochtone nationale qui représente la voix des femmes, des filles et des personnes bispirituelles, transgenres et de diverses identités de genre (FFBTDIG+) autochtones. L'AFAC travaille aux côtés des Premières Nations, des Métis et des Inuits pour promouvoir leur sécurité, leurs droits et leur bien-être. Cette trousse d'outils a été créée pour soutenir les familles, les communautés et les défenseurs communautaires afin de renforcer leurs actions de plaidoyer pour favoriser la prise de mesures urgentes et la reddition de comptes concernant la crise persistante des femmes, filles et personnes bispirituelles autochtones (FFADA2E+) disparues et assassinées.

## **À propos de cette trousse d'outils**

Cette trousse a été créée pour les familles, les survivantes, les jeunes, les organisateurs communautaires et les groupes communautaires qui mènent déjà des actions de protection, de plaidoyer et de résistance, souvent sans financement, sans soutien institutionnel, et même sans repos suffisant. Elle s'inscrit également, de manière délibérée, dans l'écosystème plus large des outils de plaidoyer de l'AFAC, qui comprend notamment la « Valise du guerrier », « Passerelles », « Sœurs par l'esprit », les Fiches de rendement sur les FFADA2E+ et les initiatives nationales en matière de responsabilisation.

Alors que ces outils favorisent la sécurité, la guérison, la collecte de données et le suivi, cette trousse à outils jette un pont de plaidoyer entre l'expérience communautaire et le pouvoir politique. Elle vise à aider les personnes à comprendre le fonctionnement des systèmes, la manière dont la pression est exercée, et comment transformer l'expérience vécue en une action politique durable.

**Cette trousse d'outils n'est pas destinée à sensibiliser.  
Les familles disent la vérité depuis des décennies.**

**Il s'agit d'une trousse à outils sur l'application de la loi,  
la responsabilisation et la transformation.**



## **Comment utiliser cette trousse d'outils**

Cette trousse d'outils est destinée à soutenir les familles, les survivantes, les organisateurs communautaires, et les membres de la communauté qui œuvrent pour répondre à la crise des femmes, filles et personnes bispirituelles autochtones (FFADA2E+) disparues et assassinées. Certains lecteurs sont peut-être déjà très impliqués dans la défense de cette cause, tandis que d'autres font peut-être leurs premiers pas dans ce domaine. Cette ressource n'a pas pour but de se substituer au leadership des familles, des survivantes et des communautés. Elle est plutôt proposée comme un outil destiné à soutenir le travail que ces personnes mènent déjà.

## **Ce que signifie FFADA2E+**

L'expression « Femmes, filles et personnes bispirituelles, transgenres et de diverses identités de genre (FFADA2E+) disparues et assassinées » renvoie à la violence systémique et persistante subie par les femmes autochtones dans toute leur diversité, y compris les filles, les personnes bispirituelles, transgenres et de diverses identités de genre, partout au Canada.

Cette violence n'est pas nouvelle, et elle n'est pas isolée. Elle est enracinée dans des politiques coloniales qui ont chassé les peuples autochtones de leurs terres, bouleversé leurs systèmes de gouvernance, imposé des rôles coloniaux et brisé les liens familiaux et le sens des responsabilités communautaires. Ces systèmes incluent les services de police, la protection de l'enfance, le logement, les transports, la santé et la justice.

Depuis des générations, les familles et les communautés ont fait part de leurs inquiétudes concernant les disparitions, l'insécurité et la violence à l'égard des femmes autochtones, dans toute leur diversité, bien avant que les gouvernements ne reconnaissent l'ampleur de cette crise. Ces avertissements ont souvent été ignorés ou minimisés.

De nombreux systèmes, notamment les pensionnats indiens, les services de protection de l'enfance, les pratiques policières et les déplacements incessants, ont contribué à accroître la vulnérabilité des peuples autochtones et à les exposer à un risque accru de violence. L'Enquête nationale a confirmé ce que les familles ont toujours su : cette violence est systémique, elle trouve ses racines dans le colonialisme et elle persiste parce que des mesures concrètes ont été trop longtemps reportées.



## **Les FFADA2E+ relèvent d'une violence systémique, et non de cas isolés**

Les FFADA2E+ ne constituent pas une série de tragédies isolées; c'est le résultat de systèmes qui continuent de mettre en danger les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones. Ce inclut :

- Des systèmes de police qui retardent les recherches et ignorent les signaux d'alerte précoces
- Des organismes de protection de la jeunesse qui brisent les familles et créent de la vulnérabilité
- Des systèmes de logement qui contraignent les personnes à vivre dans des conditions dangereuses et précaires
- Des systèmes de transport qui exposent des vies à des risques sur des itinéraires dangereux
- Des systèmes de santé et de justice qui agissent lentement, voire pas du tout

Ces systèmes ne faillissent pas indépendamment les uns des autres; ils se renforcent mutuellement d'une manière qui aggrave les préjudices et rend à la fois la sécurité et la responsabilisation plus difficiles à atteindre. C'est dans l'écart entre ces systèmes que les femmes autochtones se retrouvent sans protection et que la violence peut perdurer. Même si la sensibilisation du public s'est accrue, cette prise de conscience ne s'est pas traduite par des changements concrets. En l'absence de pression soutenue, de délais précis et de critères permettant de comparer les promesses aux résultats réels, les dirigeants peuvent continuer à se contenter de déclarations et de mesures partielles au lieu de passer à l'action. Les Appels à la justice sont nés parce que les actions prises auparavant n'ont jamais suffi. ces Appels réclament un véritable changement soutenu par une véritable responsabilité. De cette manière, le plaidoyer communautaire permet de faire perdurer cette responsabilité en intégrant les expériences vécues dans les espaces de prise de décision et en transformant le deuil en une force collective qui ne peut plus être ignorée.



## **La Commission d'enquête nationale et les 231 appels à la justice**

L'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a conclu que la violence persistante vécue par les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones trouve ses racines dans le colonialisme et constitue une grave crise des droits de la personne. À l'issue de ses travaux, la Commission d'enquête nationale a formulé 231 appels à la justice, qui définissent les obligations juridiques et morales incombant aux gouvernements, aux fournisseurs de services et aux établissements de tout le Canada pour faire face à la crise actuelle. Les Appels à la justice précisent les mesures à prendre pour prévenir la violence, soutenir les familles et les survivantes, garantir la responsabilité des actes et faire respecter les droits des Autochtones. De nombreuses promesses non tenues et des retards dans la mise en œuvre continuent de mettre des vies en danger, d'où l'urgence de poursuivre les actions de plaidoyer tant que justice n'aura pas été rendue.

La Commission d'enquête nationale a publié son rapport final en 2019, énonçant 231 appels à la justice destinés à lutter contre la violence systémique exercée à l'encontre des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones. À ce jour, les familles et les défenseurs ont constaté que seuls deux de ces appels ont été pleinement mis en œuvre. À ce rythme, des inquiétudes croissantes émergent quant à la possibilité que ces engagements ne soient jamais pleinement réalisés faute d'une volonté politique plus forte et d'une responsabilisation durable. Partout au Canada, nos gouvernements doivent aller au-delà des déclarations et prendre des mesures immédiates pour mettre en œuvre les appels à la justice. La sécurité et la dignité de nos femmes exigent un leadership immédiat et responsable.



Les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones sont confrontées à des niveaux de violence disproportionnés au Canada, bien qu'elles ne représentent qu'un faible pourcentage de la population.



## Journées de commémoration, de résistance et d'action

Date	Journée de commémoration	Description
14 février	Marche commémorative des femmes	Le 14 février rend hommage aux femmes et aux filles autochtones qui ont été assassinées ou disparues. Partout au Canada, et plus particulièrement sur la côte ouest, des marches sont organisées pour rendre hommage aux victimes tout en attirant l'attention sur la violence persistante et le manque d'action de la part du gouvernement.
5 mai	Journée de la robe rouge	La Journée de la robe rouge est une journée nationale de sensibilisation et d'action. Partout dans le pays, des robes rouges sont accrochées dans les lieux publics pour mettre en évidence l'absence et faire face à la réalité de la disparition d'êtres chers qui devraient encore être parmi nous.
4 octobre	Sœurs par l'esprit	Les veillées « Sisters in Spirit » honorent les personnes disparues et assassinées, tout en apportant un soutien aux familles et en renouvelant les appels à la justice. Ces veillées sont des actes de mémoire et de résistance et constituent souvent le point de départ d'un engagement plus approfondi.





## Symboles du plaidoyer pour les FFADA2E+

 <p><b>La Robe rouge</b></p>	<p>La Robe rouge symbolise les vies des femmes autochtones dans toute leur diversité, y compris les filles, les personnes bispirituelles, transgenres et de diverses identités de genre à travers le Canada qui sont portées disparues ou assassinées. Elle incarne à la fois l'absence et la présence, rappelant que ces vies comptent et que justice doit encore être rendue.</p>
 <p><b>L'empreinte de main rouge</b></p>	<p>L'empreinte de main rouge représente des voix réduites au silence et des vies volées. Elle symbolise à la fois la violence et la résistance, marquant le refus de se taire face aux préjudices persistants.</p>

## Comprendre les FFADA2E+ : Pourquoi ce travail?

Le Canada sait depuis des décennies que les femmes autochtones, dans toute leur diversité, sont victimes d'une violence disproportionnée et ciblée, et pourtant les familles attendent toujours que les gouvernements et les services assurent la sécurité de leurs proches. La vérité n'est pas abstraite. Elle est vécue au quotidien par des familles qui recherchent des proches disparus, par des survivantes contraintes de naviguer dans des systèmes qui les ignorent et les retraumatisent, ainsi que par des communautés qui se voient obligées d'organiser leur propre sécurité lorsque les gouvernements manquent à leurs devoirs.

L'Enquête nationale a mis en lumière ce que les familles et les survivantes défendent depuis longtemps, à savoir que la violence persistante est systémique, enracinée dans le colonialisme et soutenue par l'action gouvernementale. Pourtant, les familles restent prises au piège entre les promesses et la réalité. Elles continuent de réclamer des recherches immédiates, des logements et des moyens de transport sécurisés, des services de police respectueux des traumatismes subis, ainsi que des systèmes judiciaires qui traitent les femmes autochtones dans toute leur diversité avec dignité et protection. Au fil du temps, les familles se retrouvent confrontées à des retards, des refus ou au silence.

La crise des FFADA2E+ n'est pas le fruit du hasard. Elle résulte de défaillances systémiques qui mettent en danger la vie des Autochtones depuis des générations. Un véritable changement ne pourra s'opérer que par le biais d'un plaidoyer communautaire soutenu et d'une responsabilisation claire des acteurs chargés de protéger la sécurité et la justice.



L'Enquête nationale a confirmé que la violence à l'égard des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones est systémique, enracinée dans le colonialisme, et résulte d'échecs persistants dans les domaines de la police, de la protection de l'enfance, du logement, de la santé et de la justice.

## **Une responsabilité fondée sur les liens de parenté et le consentement**

Le plaidoyer continu pour les FFADA2E+ n'est pas simplement un exercice politique. C'est une question d'importance enracinée dans les relations, l'histoire et la survie. Dans de nombreux enseignements autochtones, la responsabilité ne découle pas d'une fonction ou d'une autorité. Elle découle des liens de parenté. Nous sommes responsables les uns des autres parce que nous sommes liés, par la famille, par la terre, par l'eau, et par des histoires partagées de résilience et de résistance.

Lorsqu'une femme, une fille ou une personne bispirituelle autochtone est enlevée, ce n'est pas une vie qui est perdue. La perte se répercute sur les familles, les communautés et les générations futures. C'est pourquoi ce travail ne peut être ni détaché ni purement symbolique. Les familles et les survivantes ne sont pas des cas d'étude; ce sont des détenteurs de savoir. Elles détiennent la vérité sur les défaillances des systèmes et sur ce qu'exige réellement la sécurité. Leur consentement, leurs limites et leurs choix doivent guider les actions de plaidoyer. Certaines familles peuvent choisir de s'exprimer publiquement, de rencontrer des responsables ou de s'adresser aux médias, tandis que d'autres peuvent avoir besoin d'intimité et de calme. Ces deux attitudes sont des actes de force, et toutes deux doivent être honorées.

## **Plaidoyer fondé sur les traumatismes et l'inclusion**

Le plaidoyer fondé sur une approche qui tient compte des traumatismes reconnaît que ce travail s'accompagne de chagrin, de colère, de peur et d'épuisement. Il reconnaît que les personnes peuvent avoir besoin de prendre du recul, de se reposer ou de s'engager d'une manière qui leur procure un sentiment de sécurité. Nos espaces d'organisation doivent être perçus comme plus sécuritaires que les lieux où les familles ont trop souvent été ignorées, mises en doute ou traitées sans dignité. Ces





lieux sûrs ne doivent en aucun cas reproduire les mêmes préjugés auxquels les survivantes et les familles sont confrontées lorsqu'elles tentent de se faire entendre et croire par les responsables chargés de leur venir en aide. Les personnes bispirituelles, transgenres et de diverses identités de genre doivent être explicitement placées au centre de ce travail. En effet, la violence coloniale a toujours pris pour cible celles et ceux qui ne se conforment pas aux systèmes de genre imposés. Toute action qui prétend défendre les femmes et les filles autochtones sans inclure les personnes 2ELGBTQQIA+ manque d'équilibre et cause davantage de préjugés. Toute action de défense en faveur des femmes autochtones doit inclure les femmes dans toute leur diversité afin d'éviter de leur causer davantage de préjugés.

## **Le soutien communautaire, une forme de plaidoyer**

Le soutien communautaire ne peut être dissocié du plaidoyer. Au contraire, il constitue l'une de ses formes les plus concrètes. Lorsque les familles bénéficient d'un soutien pour les repas, le transport, les services de garde d'enfants, l'accompagnement aux tribunaux ou aux réunions, ainsi que de visites attentionnées, cela permet de lutter directement contre l'isolement et la négligence auxquels elles sont si souvent confrontées. Ces gestes de solidarité renforcent leur sentiment de sécurité et leur rappellent qu'elles ne sont pas seules face à cette épreuve. Ce soutien leur donne ainsi la force de persévérer, de continuer à poser des questions et à exiger ce que leurs proches méritent.

Il en va de même pour la responsabilisation des gouvernements et des décideurs, qui découle de ce même souci de soutien. Après des années de retards et de promesses non tenues, les familles en ont assez qu'on leur demande de faire preuve de patience. C'est par la responsabilisation que notre soutien mutuel se traduit en actions concrètes, en favorisant un changement réel, des échéanciers clairs et des réponses qui reflètent la valeur de notre population.

**Bien que les 231 appels à la justice aient été élaborés, leur mise en œuvre a été lente et inégale, seules deux mesures ayant été pleinement mises en œuvre, selon les familles et les défenseurs.**



## **Le plaidoyer communautaire : un moteur de changement**

À travers le Canada, le plaidoyer communautaire est à la base de tout mouvement national en faveur de la justice. Depuis des décennies, les familles, les survivantes et les communautés sont à l'avant-garde de l'Appel à l'action pour lutter contre la crise des femmes, filles et personnes 2ELGBTQI+ autochtones (FFADA2E+) disparues et assassinées. L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) appuie ces efforts en développant des outils qui aident les communautés à renforcer le plaidoyer, à s'organiser collectivement et à tenir les décideurs responsables de la mise en œuvre de mesures concrètes.

- **La Valise du guerrier** – Soutient celles qui s'engagent dans la défense des droits en proposant des moyens de participer aux espaces politiques tout en protégeant leur bien-être.
- **Passerelles** – Cette plateforme permet de consigner les cas de violences faites aux FFADA2E+, offre la possibilité de signaler des situations dangereuses et crée un espace où les familles et les survivantes peuvent partager leurs témoignages selon leurs propres conditions.
- **Fiche de rendement fédérale sur les FFADA2E+** – Outil de suivi des engagements et des progrès du gouvernement, permettant ainsi de voir ce qui a été promis, ce qui a été réalisé et où la reddition de comptes est encore nécessaire.

Les femmes autochtones et les personnes de diverses identités de genre sont surreprésentées parmi les personnes en situation de pauvreté, en situation de précarité, de logement et sans accès aux transports, autant de facteurs qui accroissent leur vulnérabilité face à la violence.



## **Poursuivre le travail ensemble**

Le plaidoyer pour les FFADA2E+ est un travail que l'on mène ensemble au fil du temps. Il ne se limite pas à une seule veillée, une seule marche ou un seul rassemblement. Au contraire, il se construit par les liens que l'on tisse, la solidarité que l'on se témoigne mutuellement et la conviction commune que personne ne devrait avoir à porter ce fardeau seul.

Pour que ce travail puisse perdurer, il faut veiller à ce que chacun dispose du temps et de l'espace nécessaires pour prendre soin de soi. Les familles, les survivantes et les organisateurs portent souvent un profond chagrin, de la colère et de l'épuisement. Lorsque les communautés font place au repos, à la compassion et à la compréhension, elles contribuent à entretenir le moral et la résilience de ceux qui poursuivent ce travail.

Parallèlement, les communautés doivent également se protéger mutuellement en établissant des limites quant à ce qui est demandé aux familles et aux organisateurs. Lorsque les soins, le repos et le soutien émotionnel sont intégrés dans la manière dont les gens s'organisent, le plaidoyer devient une action qui peut être menée à bien sur le long terme.

En fin de compte, pour que ce travail porte ses fruits, il faut rester solidaires et conscients de la responsabilité qui nous incombe. Lorsque les communautés continuent de se mobiliser ensemble, de se soutenir mutuellement et de refuser les conditions qui mettent en danger les femmes autochtones dans toute leur diversité, elles développent la force nécessaire pour faire avancer ce travail.

## **Pourquoi le plaidoyer doit-il influencer les décisions au niveau fédéral**

Partout au Canada, les décisions qui déterminent la sécurité des femmes autochtones, dans toute leur diversité, sont prises par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, qui semblent souvent éloignés des réalités des communautés. Les responsabilités étant réparties entre de nombreuses administrations et instances décisionnelles, les problèmes sont constamment redirigés au lieu d'être traités. Lorsque la responsabilité est fragmentée, le retard devient la norme, et les personnes se retrouvent à naviguer dans un labyrinthe où l'urgence est traitée comme un simple désagrément.

Dans la pratique, cette fragmentation engendre des schémas prévisibles. Lorsque les communautés expriment des préoccupations concernant la sécurité, on leur dit souvent de s'adresser à un autre service. Lorsqu'elles réclament des mesures concrètes, on leur propose souvent des procédures à suivre. En conséquence, l'espace entre les décideurs devient l'espace où la sécurité disparaît. Dans





ce contexte, le plaidoyer communautaire est essentiel, car il est souvent le seul moyen de combler l'écart entre les promesses et la réalité.

Sans une pression constante de la part de la communauté, des engagements peuvent être pris puis discrètement mis de côté, tandis que les préjudices se poursuivent. Lorsqu'on travaille avec le gouvernement, il est important de garder une trace de ce qui a été dit précédemment et de veiller à ce qu'une action collective soit menée pour demander des comptes aux décideurs. En tirant parti d'une présence collective, l'attention reste focalisée sur ce qui compte et il devient plus difficile d'échapper à ses responsabilités.

Lorsqu'un préjudice se produit, il est rare que quelqu'un s'en aperçoive. C'est parce que les systèmes sont conçus de manière que les problèmes sont renvoyés, ralentis ou discrètement oubliés. Sans pression organisée, même les préoccupations les plus graves peuvent se perdre dans les méandres des procédures et des retards. Lorsque les communautés s'expriment d'une seule voix, reviennent sans cesse sur les mêmes problèmes et gardent une trace de ce qui est dit et fait, les choses changent. Les schémas deviennent visibles. Le silence devient perceptible et les engagements ne peuvent plus disparaître sans être dénoncés. C'est pourquoi le plaidoyer mené par la communauté est si puissant. Il crée une continuité. Il crée une mémoire. Il complique la tâche aux dirigeants qui veulent se contenter de sympathie sans passer à l'action.

## **Mobiliser les dirigeants fédéraux et les députés**

Bon nombre des conditions qui influent sur la sécurité des femmes, des filles et des personnes bispirituelles, transgenres et de diverses identités de genre autochtones sont déterminées par des décisions prises à l'échelle fédérale. Le financement des refuges, des programmes de transport, du soutien aux familles, des approches policières nationales et des initiatives de prévention est entièrement déterminé par les politiques et les investissements fédéraux. Par conséquent, l'une des façons dont les communautés peuvent s'assurer que leur voix soit entendue là où les décisions sont prises consiste à se tourner vers les députés.

Lorsque les députés entendent directement les témoignages des familles, des survivantes et des membres de la communauté, cela contribue à attirer l'attention sur des enjeux qui pourraient autrement rester invisibles. Cela rappelle également que la prise en charge des FFADA2E+ n'est pas la responsabilité de quelqu'un d'autre. Il s'agit d'une responsabilité partagée qui exige du leadership et des mesures concrètes. Lorsque les communautés continuent d'exprimer leurs préoccupations, de veiller au respect des engagements pris et d'exiger des comptes, il devient beaucoup plus difficile pour les décideurs d'ignorer la nécessité d'un changement.



Il existe plusieurs façons de communiquer avec un député, notamment :

- Envoyer un courriel ou une lettre
- Appeler leur bureau de circonscription
- Demander un rendez-vous avec le député ou son équipe
- Participer à des événements communautaires auxquels le député est présent

Pour vous aider à identifier un député et à trouver ses coordonnées, le Parlement du Canada publie ces informations ici :

### [Trouver un député – Députés – Chambre des communes du Canada](#)

Lorsqu'on communique avec des députés ou d'autres dirigeants, il peut être utile de se rappeler ce qui suit :

- Vous n'avez pas besoin de trouver les mots « justes ». Il suffit de parler avec sincérité de ce qui se passe dans votre communauté.
- Faire référence aux **Appels à la justice** permet de relier les expériences vécues aux engagements déjà pris par les gouvernements.
- Exprimer clairement vos demandes aide les dirigeants à comprendre les mesures qui s'imposent.
- Agir ensemble renforce le message et allège la charge qui pèse sur chacun.

Tous les efforts majeurs visant à reconnaître la crise des FFADA2E+, y compris l'Enquête nationale et le Plan d'action national, ont vu le jour grâce à la pression exercée par les familles, les survivantes et le plaidoyer communautaire.



## Exemple de courriel adressé à un député



MMIWG2S+

TROUSSE D'OUTILS  
DE PLAIDOYER

**Objet:** Action urgente requise pour les femmes, filles et personnes 2ELGBTQI+ autochtones disparues et assassinées (FFADA2E+)

[Madame, Monsieur] [Nom du député/de la députée],

Je vous écris en tant que membre de la communauté pour vous faire part de mes vives inquiétudes concernant la crise actuelle des femmes, filles et personnes 2ELGBTQI+ autochtones disparues et assassinées (FFADA2E+).

Partout dans le pays, de nombreuses familles et communautés continuent de subir quotidiennement les conséquences de cette violence. L'Enquête nationale sur les FFADA2E+ a formulé 231 appels à la justice qui définissent clairement les responsabilités des gouvernements et des décideurs. Il ne s'agit pas simplement de recommandations, mais d'obligations qui exigent des mesures concrètes et durables.

En tant que notre représentant élu, votre leadership et votre sens des responsabilités dans ce dossier sont essentiels. Je voudrais savoir quelles sont les mesures concrètes que vous prenez, avec votre cabinet, pour donner suite aux « Appels à la justice » et remédier aux conditions systémiques qui continuent de mettre en danger les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones.

Nos communautés suivent de près l'évolution de la situation, et nous sommes nombreux à vouloir continuer à faire part de ces préoccupations jusqu'à ce que des changements concrets se manifestent.

J'aimerais en savoir plus sur les mesures prises et sur la manière dont votre bureau compte s'assurer que la lutte contre la disparition et les meurtres de FFADA2E+ reste une priorité.

Merci du temps et de l'attention que vous portez à cette question urgente.

Cordialement,  
[Votre nom]  
[Communauté/Organisation, le cas échéant]





**MMIWG2S+**

TROUSSE D'OUTILS  
DE PLAIDOYER

## **De l'expérience vécue à l'action collective**

Toute action de plaidoyer trouve son origine dans une réalité concrète : une disparition, une perte, l'absence de logement sûr, des recherches retardées, une survivante qui ne parvient pas à obtenir de l'aide. Le plaidoyer offre aux communautés un moyen de faire avancer ces expériences ensemble. Il permet aux gens de dire : « Voici ce qui se passe ici, et ce n'est pas acceptable. »

Lorsque les communautés rédigent des lettres, demandent des réunions ou s'expriment publiquement, elles ne se contentent pas de raconter des histoires. Ils constituent un registre commun de ce qui se passe et de ce qui a été demandé. Au fil du temps, ce registre devient l'un des outils les plus puissants dont disposent les communautés. Il met en évidence des schémas récurrents. Il met en évidence les retards. Il révèle les manquements aux responsabilités.

Souvent, le plaidoyer trouve son origine dans les réalités auxquelles les communautés sont déjà confrontées. Dans de nombreuses communautés, les préoccupations liées à la sécurité, les lacunes dans les services ou l'absence de réponse de la part des établissements chargés de la sécurité et du soutien rapprochent les gens, qui discutent alors de ce qui doit changer. À partir de ces conversations, les membres de la communauté peuvent choisir d'en apprendre davantage sur les Appels à la justice, d'identifier les décideurs responsables des enjeux clés et de réfléchir aux actions qui leur semblent possibles dans leur propre contexte. Avec le temps, ces efforts initiaux peuvent se transformer en un plaidoyer coordonné qui renforce la voix de la communauté et pousse les systèmes à réagir.

**De nombreuses communautés autochtones,  
en particulier celles situées dans les régions nordiques,  
isolées et rurales, sont confrontées à des lacunes persistantes  
en matière d'intervention d'urgence, de transport et de services  
de gestion de crise, ce qui accroît les risques et limite la  
capacité à apporter une réponse adéquate.**



## **Collaboration avec les médias et sensibilisation du public**

Le plaidoyer gagne souvent en force lorsque les voix des communautés sont entendues au-delà de leur cercle immédiat. Les médias et la sensibilisation du public peuvent contribuer à attirer l'attention sur des questions soulevées par les communautés depuis des années.

Lorsque des histoires et des préoccupations sont partagées publiquement, cela peut exercer une pression supplémentaire sur les décideurs pour qu'ils réagissent. De plus, la couverture médiatique peut aider les communautés à se connecter avec d'autres personnes susceptibles d'être confrontées à des difficultés similaires.

Les communautés peuvent choisir de faire appel aux médias par les moyens suivants :

- Diffuser des déclarations publiques sur les préoccupations de la communauté
- S'entretenir avec des journalistes ou des médias locaux
- Rédiger des tribunes libres ou des lettres ouvertes
- Utiliser les réseaux sociaux pour sensibiliser le public et partager des informations
- Inviter les médias à assister à des événements ou à des rassemblements communautaires.

Dans le même temps, les décisions concernant la visibilité publique doivent toujours respecter les souhaits et les limites des familles et des survivantes. Certaines familles peuvent souhaiter s'exprimer publiquement, tandis que d'autres peuvent préférer la confidentialité. Lorsqu'ils sont utilisés de manière réfléchie, les médias et les outils de sensibilisation du public peuvent amplifier les voix de la communauté et contribuer à faire en sorte que les préjudices actuels ne soient pas ignorés.



## Suivi et mise en œuvre

Pour que le plaidoyer soit efficace, les communautés doivent garder une trace des questions soulevées, des promesses faites et des mesures qui en découlent. Tenir un registre des échanges avec les décideurs permet de s'assurer que les préoccupations ne tombent pas dans l'oubli et que les engagements restent visibles au fil du temps.

Lorsque les communautés communiquent avec les députés ou leur personnel, ou qu'elles les rencontrent, il peut être utile de prendre des notes sur ces échanges afin de constituer un registre commun des préoccupations soulevées et des réponses apportées. Les communautés peuvent choisir de consigner :

- La date de la réunion, du courriel ou de l'appel téléphonique
- Le nom du député ou du membre du personnel contacté
- Les préoccupations ou les problèmes soulevés
- Tous engagements ou prochaines étapes qui ont été discutés

## Assurer le suivi

Après une réunion ou un entretien avec un député, les communautés peuvent choisir de reprendre contact pour demander comment les questions abordées sont traitées ou quelles mesures ont été prises. Ce suivi permet de s'assurer que les discussions ne s'arrêtent pas à la fin de la réunion. Le fait de maintenir une communication continue rappelle aux décideurs que les communautés suivent de près la situation et attendent des résultats concrets. Au fil du temps, le suivi des interactions et des mesures prises renforce le plaidoyer en aidant les communautés à revenir sur les discussions antérieures, à demander des mises à jour et à continuer de faire pression afin d'améliorer la sécurité des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones.





## **Prendre soin de soi lors des actions de plaidoyer**

Sensibiliser le public à la cause des FFADA2E+ peut être puissant et significatif, mais aussi éprouvant sur le plan émotionnel et physique. De nombreuses personnes impliquées dans ce travail portent déjà le poids du chagrin, de la frustration et de l'épuisement. Il est essentiel de protéger le bien-être de celles et ceux qui mènent ce combat pour pouvoir poursuivre ce travail de plaidoyer sur le long terme. Les communautés peuvent se soutenir mutuellement en reconnaissant les moments où les personnes ont besoin de prendre soin d'elles-mêmes, et en partageant les responsabilités afin qu'aucune personne ne porte seule le poids de ce travail.

Il peut s'agir notamment de :

- Se relayer les tâches pour répartir la charge de travail
- Fixer des limites en matière de temps et de disponibilité
- Prendre régulièrement des nouvelles les uns des autres
- Faire des pauses lorsque la charge de travail devient trop lourde
- Demander de l'aide quand on en a besoin

## **Bâtir un mouvement national sans perdre le sens de la communauté**

Le plaidoyer pour les FFADA2E+ n'a jamais été limité à une seule organisation, une seule communauté ou une seule période. Elle a toujours pris vie dans les liens entre les personnes, dans la manière dont les familles se soutiennent mutuellement, et dans le refus commun de laisser tomber dans l'oubli les personnes disparues ou victimes de violences. Chaque lettre écrite, chaque rassemblement tenu et chaque nom prononcé contribuent à faire grandir ce réseau vivant.

Lorsque les gens partagent leurs actions, leurs apprentissages et leurs revendications, ces liens se renforcent. Une marche ici, une campagne de lettres là-bas, un projet de sécurité ailleurs : tout cela s'inscrit dans le même mouvement lorsqu'il est mené en lien les uns avec les autres.

Cela dit, rester en lien ne signifie pas pour autant tout faire de la même manière. Chaque communauté porte en elle ses propres enseignements, ses propres histoires et ses propres priorités.





Ce qui importe, c'est que personne ne travaille de manière isolée. Lorsque les connaissances, les stratégies et les récits circulent entre les communautés, chacun se trouve plus fort. Les gens découvrent les possibilités qui s'offrent à eux. Ils puisent dans le courage des uns et des autres. Ils trouvent des voies à suivre qui leur auraient peut-être échappé s'ils avaient agi seuls. Ce type de mouvement se développe par le partage. Il se développe lorsque les communautés transmettent ce qui a fonctionné, partagent ce qui n'a pas fonctionné et offrent leur soutien sans chercher à prendre le contrôle. Il grandit lorsque les familles savent qu'elles ne sont pas seules dans leur deuil ni dans leur lutte pour la justice. Il se développe lorsque les organisateurs savent que d'autres personnes, un peu partout, empruntent le même chemin.

D'un océan à l'autre, les communautés et les nations continuent de s'unir pour assumer leur responsabilité commune de se protéger mutuellement et de réclamer justice. Par leur collaboration, les familles, les défenseurs et les organisations renforcent leur appel commun en faveur d'un changement concret. Face à la perte et aux injustices persistantes, garder le silence n'est plus une option. Tout le monde doit continuer à s'exprimer, à s'organiser et à se mobiliser pour nos femmes, jusqu'à ce que cette question devienne une priorité nationale. Le travail en cours doit se poursuivre avec conviction, car la justice n'est pas encore rendue et nos proches doivent rentrer chez eux.

**C'est là notre mission, et nous la poursuivrons  
jusqu'à ce que justice soit enfin rendue et que nos femmes,  
dans toute leur diversité, soient en sécurité.**



# PLUS JAMAIS DE SŒURS VOLÉES.



Native Women's  
Association of Canada

L'Association des  
femmes autochtones  
du Canada

